

Exemplaire à saisir au plus tard le  
sur le site Internet de l'agence [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)  
> rubrique *Téléservices* > *Déclarer en ligne*

## DESTINATAIRE

### CONCERNE

STATION D'EPURATION DE

# PRIME DE PERFORMANCE EPURATOIRE DE L'ANNEE

## Déclaration des éléments relatifs au fonctionnement des systèmes d'assainissement collectif pour l'année

Références à rappeler dans toute correspondance

Affaire suivie par

Tel

Courriel

## RENSEIGNEMENTS GENERAUX

### Exploitant de l'ouvrage d'épuration

Dénomination Sociale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse postale :

### Bénéficiaire de l'aide

Dénomination Sociale : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Adresse postale :

Confirmez-vous le bénéficiaire :  Oui  Non

En cas de réponse négative, merci de bien vouloir joindre à cette  
déclaration une copie de la délibération correspondante.

En cas d'erreur rectifier ou compléter ces informations

### Personne pouvant fournir des informations complémentaires

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

### Désignation du signataire autorisé

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Date signature : \_\_\_\_\_



1) CARACTERISTIQUES

Nom : \_\_\_\_\_  
 Code SANDRE : \_\_\_\_\_  
 Capacité nominale : \_\_\_\_\_ EH  
 Type de traitement : \_\_\_\_\_

2) AUTOSURVEILLANCE

Un dispositif d'autosurveillance est présent :  OUI  NON

Le manuel d'autosurveillance ou le cahier de vie de la station est validé et tenu à jour :  OUI  NON

Pour les stations de capacité nominale <120 kg/j de DBO5 (2000 EH), nombre de bilan(s) d'autosurveillance réalisé(s) au cours de l'année : \_\_\_\_\_

Les résultats obtenus au cours de l'année ont été transmis à l'agence de l'eau :  OUI  NON

Pour les stations de capacité >= 120 kg/j de DBO5 (2 000 EH) :

- Le contrôle annuel du fonctionnement du dispositif d'autosurveillance a été réalisé :  OUI  NON
- La station est équipée d'un déversoir en tête (point A2) :  OUI  NON
- Le déversoir en-tête de station est équipé d'un dispositif de mesure et d'enregistrement en continu des débits :  OUI  NON

Rappel : les résultats obtenus dans le cadre de l'autosurveillance et les notes obtenues lors du contrôle de fonctionnement des dispositifs d'autosurveillance doivent être transmis à l'Agence par voie électronique sur le site Internet : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) > rubrique Téléservices > Mesures de Rejets. Le rapport du contrôle de fonctionnement des dispositifs d'autosurveillance doit être annexé à la présente déclaration.

3) PERIODE(S) D'ARRET

Nombre de jours d'arrêt de la station : \_\_\_\_\_

Motif(s) de l'arrêt : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_

Rappel : Les jours d'arrêt sont les jours pendant lesquels la station n'a pas fonctionné durant 24h. Les jours d'arrêt n'incluent pas :  
 - Les arrêts programmés et préalablement déclarés au service de police de l'eau et à l'agence de l'eau  
 - Les arrêts qui rendent la station inopérante sans que l'exploitant puisse agir (gel prolongé, inondations, ...)

4) APPORTS EXTERNES INJECTES DANS LA FILE «EAU»

La station est-elle équipée d'une fosse de dépotage :  OUI  NON

Un registre de réception est-il tenu :  OUI  NON

Les modalités d'admission des apports externes sont précisées dans le manuel d'autosurveillance :  OUI  NON

Nature des apports externes admis en traitement	Volume (en m <sup>3</sup> )
Matières de Vidange	_____
Huiles et graisses	_____
Matières de curage des réseaux	_____
Autres apports externes :	_____
• Boues externes <input type="checkbox"/>	
• Lixiviats <input type="checkbox"/>	
• Effluents industriels <input type="checkbox"/>	
Total	

5) PRODUCTION DE BOUES

Des boues quantifiables ont été produites au cours de l'année :  OUI  NON

Quantité de matières sèches produites (hors chaux) \_\_\_\_\_ kg

## DESTINATION DES BOUES D'EPURATION

Des boues ont été évacuées au cours de l'année ?  OUI  NON

Si oui,

- Avez-vous réalisé des analyses des boues évacuées ?  OUI  NON
- Veuillez renseigner la (les) destination(s) des boues évacuées et remplir les champs correspondants :

<input type="checkbox"/> <b>Transfert vers une autre station d'épuration (4)</b>	
Quantité de matières sèches transférées _____ kg de MS <u>Station 1</u> : Désignation de la station d'épuration _____ _____ Code SANDRE de la station _____ Quantité de matières sèches transférées _____ kg de MS <u>Station 2</u> : Désignation de la station d'épuration _____ _____ Code SANDRE de la station _____ Quantité de matières sèches transférées _____ kg de MS	_____ kg de MS _____ _____ _____ kg de MS _____ _____ _____ kg de MS
<input type="checkbox"/> <b>Fabrication de compost normé NFU-44095 (C1)</b>	
Quantité de matières sèches à l'origine d'un compost normalisé _____ kg de MS <u>Centre 1</u> : Désignation du centre de compostage _____ _____ N° du centre de compostage <sup>(1)</sup> _____ Quantité de matières sèches compostées _____ kg de MS <u>Centre 2</u> : Désignation du centre de compostage _____ _____ N° du centre de compostage <sup>(1)</sup> _____ Quantité de matières sèches compostées _____ kg de MS <u>Centre 3</u> : Désignation du centre de compostage _____ _____ N° du centre de compostage <sup>(1)</sup> _____ Quantité de matières sèches compostées _____ kg de MS  <i>Rappel : Pour chaque centre, transmettre à l'agence l'attestation de prise en charge des boues précisant la quantité de boues transformées en compost normé ou homologué pour la station</i>	_____ kg de MS _____ _____ _____ kg de MS _____ _____ _____ kg de MS _____ _____ _____ kg de MS
<input type="checkbox"/> <b>Epandage agricole de compost non normé (C2)</b>	
Quantité de matières sèches à l'origine d'un compost non-normé _____ kg de MS <u>Centre 1</u> : Désignation du centre de compostage _____ _____ N° du centre de compostage <sup>(1)</sup> _____ Quantité de matières sèches compostées _____ kg de MS <u>Centre 2</u> : Désignation du centre de compostage _____ _____ N° du centre de compostage <sup>(1)</sup> _____ Quantité de matières sèches compostées _____ kg de MS	_____ kg de MS _____ _____ _____ kg de MS _____ _____ _____ kg de MS
<input type="checkbox"/> <b>Epandage agricole de boues (U)</b>	
Quantité de matières sèches épandues _____ kg de MS Epandage réalisé dans le cadre d'un plan d'épandage validé par le service de Police de l'eau <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Existe-t-il un registre d'épandage <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON Un bilan agronomique a-t-il été réalisé <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON  <i>Rappel : le bilan agronomique doit être transmis à la MESE ou à l'organisme chargé de contrôler les épandages agricoles</i>	_____ kg de MS <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

(1) Liste des centres disponible dans la notice

D

<input type="checkbox"/> <b>Centre d'incinération (I)</b>	
Quantité de matières sèches incinérées	_____ kg de MS
<u>Site 1 :</u> Désignation du site d'incinération	_____
N° du site d'incinération <sup>(1)</sup>	_____
Quantité de matières sèches incinérées	_____ kg de MS
<u>Site 2 :</u> Désignation de la station d'incinération	_____
N° du site d'incinération <sup>(1)</sup>	_____
Quantité de matières sèches incinérées	_____ kg de MS
<input type="checkbox"/> <b>Centre de stockage des déchets (S)</b>	
Quantité de matières sèches enfouies	_____ kg de MS
<u>Centre 1 :</u> Désignation du centre de stockage	_____
N° du centre de stockage <sup>(1)</sup>	_____
Quantité de matières sèches enfouies	_____ kg de MS
<u>Centre 2 :</u> Désignation du centre de stockage	_____
N° du centre de stockage <sup>(1)</sup>	_____
Quantité de matières sèches enfouies	_____ kg de MS
<input type="checkbox"/> <b>Autre traitement</b>	
Quantité de matières sèches	_____ kg de MS
Précisez le mode de traitement	_____
	_____

(1) Liste des centres disponible dans la notice

*Rappel :* Pour les stations de capacité  $\geq 600$  kg/j de DBO5, les concentrations en éléments traces métalliques mesurés dans les boues doivent être transmis à l'Agence par voie électronique sur le site Internet : [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr) > rubrique Téléservices > Mesures de Rejets.

OBSERVATIONS

E